

La certification du BEP MRCU

- Règlement d'examen -

Le Ministère de l'Éducation Nationale a prévu une certification intermédiaire, à laquelle il est obligatoire de s'inscrire pour pouvoir se présenter aux épreuves du Bac. Il s'agit de passer un BEP MRCU (Métiers de la Relation Clients et Usagers) entre la fin de la seconde et la fin de la première professionnelle. Une partie des épreuves a lieu en cours de formation, une autre sous la forme ponctuelle en juin de fin de première. Vous trouverez le détail des épreuves ci-dessous.

Intitulé des épreuves		Coef	Observations
EP1	<ul style="list-style-type: none"> – EP1.1 Pratique professionnelle liée au contact avec le client et/ou l'utilisateur Contact téléphonique 	2 CCF	Validation en fin de seconde professionnelle. (15 minutes de préparation, 5 minutes de réalisation)
	<ul style="list-style-type: none"> – EP1.2 Pratique professionnelle liée au contact avec le client et/ou l'utilisateur Contact par écrit 	2 CCF	Validation en première, fin janvier.
EP2	<ul style="list-style-type: none"> – Pratique des activités en entreprise 	5	En milieu professionnel
	<ul style="list-style-type: none"> – Connaissance de l'environnement 	3	Entretien, question sur l'entreprise à l'issue du stage.
	<ul style="list-style-type: none"> – PSE 	1	Deux CCF (un en seconde et un en première)
EG1	Français, Histoire-Géographie	6	Ponctuelle en fin de première sur le programme de première : <ul style="list-style-type: none"> – Français : questions et sujet d'écriture (/10), écrit 1,5h – Hist-Géo : deux questions en Hist (/4), deux questions en Géo (/4) et une question sur le programme de première d'ECJS (/2), (/10) écrit 1,5h
EG2	Maths	4	Deux CCF d'une heure (1h en seconde et 1h en première)
EG3	EPS	2 CCF	En première